

VALLIANCE INVESTISSEMENT AUDIT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 920,00 euros

Siège social : 3-5 Avenue Bernard Moitessier
17180 PERIGNY

900 952 540 RCS LA ROCHELLE

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS **DU 5 JANVIER 2026**

LES SOUSSIGNÉS :

- **Monsieur Louis-Guillaume BLANC**, titulaire de 40 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Romain BLANCHET**, titulaire de 40 actions en pleine propriété,
- **Madame Florie CABIRO BLANCHET**, titulaire de 40 actions en pleine propriété,
- **Monsieur David DECOURS**, titulaire de 180 actions en pleine propriété,
- **Madame Eliane DULAC**, titulaire de 120 actions en pleine propriété,
- **Madame Jeanne GAYE**, titulaire de 40 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Jose GONCALVES**, titulaire de 120 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Eric GUILLEN**, titulaire de 300 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Franck HUYGHE**, titulaire de 300 actions en pleine propriété,
- **Madame Carole LEJAS**, titulaire de 300 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Cédric LHOTE**, titulaire de 120 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Christophe POT**, titulaire de 180 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Bruno POURTALE**, titulaire de 120 actions en pleine propriété,
- **Monsieur Guillaume TARDY**, titulaire de 20 actions en pleine propriété,

Détenant ensemble 1 920 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée VALLIANCE INVESTISSEMENT AUDIT désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société VALLIANCE INVESTISSEMENT AUDIT et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 23 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Président,
- le texte des projets de décisions,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- **Réduction du capital social d'une somme de 240 euros par voie de rachat de 240 actions,**
- **Modalités de la réduction de capital,**
- **Modification corrélative des statuts,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés, décide de réduire le capital de 240 euros, pour le ramener de 1 920 euros à 1 680 euros, par voie de rachat de 240 actions de 1 euro de nominal chacune, au prix d'environ 1 339,01 euros par action.

Ce rachat porte sur :

- 120 actions appartenant à Madame Eliane DULAC ;
- 120 actions appartenant à Monsieur Bruno POURTALE.

L'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale des actions rachetées sera imputé sur le compte Autres réserves.

La collectivité des associés autorise la réduction du capital social aux conditions visées ci-dessus sans la soumettre à une condition suspensive, notamment liée à l'opposition d'éventuels créanciers. Par conséquent, le prix sera payable comptant avant même l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus à l'effet de réaliser et de constater le rachat et l'annulation du nombre d'actions ainsi décidé.

DEUXIEME DÉCISION

La collectivité des associés décide de modifier les articles 6 et 8 des statuts de la façon suivante :

ARTICLE 6 – APPORTS – FORMATION DU CAPITAL

Il est ajouté l'alinéa suivant :

"Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 5 janvier 2026, le capital social a été réduit d'une somme de 240 euros, pour être ramené de 1 920 euros à 1 680 euros par rachat et annulation de 240 actions."

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

"Le capital social est fixé à **MILLE SIX CENT QUATRE VINGT** euros (1 680 €).

Il est divisé en **1680 actions de 1 euro** chacune, de même catégorie."

TROISIEME DÉCISION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales ou réglementaires, notamment de dépôt au greffe du tribunal de commerce.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Monsieur Louis-Guillaume BLANC

Monsieur Romain BLANCHET

Madame Florie CABIRO BLANCHET

Monsieur David DECOURS

Madame Eliane DULAC

Madame Jeanne GAYE

Monsieur Jose GONCALVES

Monsieur Eric GUILLEN

Monsieur Franck HUYGHE

Madame Carole LEJAS

Monsieur Cédric LHOTE

Monsieur Christophe POT

Monsieur Bruno POURTALE

Monsieur Guillaume TARDY